



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus
bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin
pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Demarc'h

École libre de Garçons.

- 1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?
R. Non
- 2^o Par qui est-elle tenue ?
R. O
Et combien a-t-elle de maîtres ?
R. O
- 3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?
R. O
Et combien de pensionnaires ?
R. O
- 4^o A qui appartient l'immeuble ?
R. O
Et comment l'école est-elle entretenue ?
R. O

Paroisse de Demarc'h

École libre de Filles.

- 1^o Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?
R. On est en instance pour avoir une école
- 2^o Par qui est-elle tenue ?
R. libre tenue par des Sœurs Chrétiennes.
Et combien a-t-elle de maîtresses ?
R. _____
- 3^o Combien a-t-elle d'élèves externes ?
R. _____
Et combien de pensionnaires ?
R. _____
- 4^o A qui appartient l'immeuble ?
R. _____
Et comment l'école est-elle entretenue ?
R. _____

École communale de filles.

- 5^o L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?
R. Non
Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?
R. le 13 avril 1903.

Personnel congréganiste.

- 6^o En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?
R. Oui, trois - 2 pour la visite des malades
Quel en est le nombre ? une pour la lingerie de
R. trois A. Église
A quelle congrégation appartiennent-elles ?
R. Filles de la Sagesse, St Laurent sur Sèvre

Veuillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et
la retourner immédiatement à l'Évêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

+ FRANÇOIS-VIRGILE,
Évêque de Quimper & de Léon.